

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide qui se tiendra le 15 septembre 2026, à 19 h 30, la soussignée déposera au Conseil municipal le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

La séance se tiendra à la salle Jean-Paul-Carrières située au 281, montée Saint-Vincent.

Veuillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Placide, 8^e jour du mois de septembre 2026.



Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 8 septembre 2026 concernant le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, en l'affichant et en le publiant aux endroits désignés, et ce, en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de septembre 2026.



Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière